CE QUE PENSENT LES ENTREPRISES

Quelles sont les préoccupations qui touchent actuellement les entreprises et comment défendre au mieux leurs intérêts? L'UEL a décidé d'en avoir le cœur net: elle a rassembé pour la première fois une centaine de membres élus de ses 8 organisations membres, c'est à dire les représentants des assemblées plénières et des conseils d'administration de ses 6 fédérations patronales et de ses 2 chambres professionnelles, dans le but de discuter ouvertement les actions à entreprendre et de partager les résultats d'un sondage TNS ILRES représentatif effectué auprès de 730 chefs d'entreprises luxembourgeoises.



Jean-Jacques Rommes, administrateur-délégué de l'UEL

Dialogue social national défaillant

Alors que les entreprises s'accordent à dire que le dialogue social fonctionne en général très bien au sein de leurs structures, il ressort des discussions que le dialogue social national a fortement souffert depuis une dizaine d'années. Le sondage confirme ce constat: 64 % des chefs d'entreprises estiment que le dialogue social est moyen ou mauvais au niveau national. 64 % pensent que les syndicats sont responsables de cette situation et 46 % estiment que la faute revient au gouvernement. Bien que le nouveau gouvernement ait affiché une volonté de réformes, la grande majorité des entreprises, comme celles de l'artisanat ou de la gastronomie, ont l'impression d'être délaissées.

Le dialogue tripartite est devenu un instrument de gestion qui ne fonctionne plus: il a lieu entre acteurs «institutionnalisés» où les négociations s'avèrent difficiles. Plus récemment, faute d'analyse concordante de la situation économique, financière et sociale du pays, des accords bilatéraux ont été conclus entre le gouvernement et les partenaires sociaux.

Ainsi, le dernier accord bilatéral a été signé entre le gouvernement et l'UEL le 14 janvier 2015, accord qui touche à des sujets chers aux entreprises, comme la simplification administrative, la non augmentation des charges patronales et des impôts des entreprises, la productivité, la flexibilisation du temps de travail, etc. La principale avancée de cet accord a été le partenariat conclu entre l'UEL et l'ADEM qui vise à augmenter le nombre total de recrutements par le biais de l'ADEM de 5.000 demandeurs d'emploi additionnels sur trois ans.

L'attitude des organisations patronales a également été évaluée lors du sondage: 40 % des entreprises jugent le patronat trop conciliant tant à l'égard du gouvernement que des syndicats. C'est un message que l'UEL ne pourra pas ignorer, tout en sachant qu'elle n'a pas la même force de frappe qu'un syndicat et qu'elle privilégie une stratégie d'argumentation objective et de propositions concrètes et raisonnables.

Efforts de l'UEL en matière de communication

49 % des chefs d'entreprises ont reconnu ne pas être au courant des positions de leurs chambres ou fédérations, alors que les entreprises qui connaissent ces positions y adhèrent largement. L'UEL doit par conséquent faire des efforts dans la communication, aussi bien interne (vis-à-vis de ses organisations membres et vers les entreprises) qu'externe (vis-à-vis du public). L'UEL et les membres élus savent que ce rôle n'est pas facile: il faut repésenter une panoplie d'entreprises, allant du toiturier au banquier, et il faut rassembler et unir autour de sujets transversaux et dans le respect de la complémentarité de ses membres.

5 priorités à réaliser par le gouvernement

Interrogées sur les réformes prioritaires à mettre en place par le gouvernement, les entreprises ont listé les cinq objectifs suivants: la simplification administrative, la lutte contre l'absentéisme abusif, la modernisation de l'organisation du temps de travail (flexibilité), la réforme de la fonction publique et l'évolution vers un réel statut unique, et last but not least la réforme de l'éducation nationale.

Et maintenant?

L'UEL pense qu'il est important de poursuivre les échanges qui ont eu lieu dans une ambiance très collégiale à la 1ère Conférence des membres élus. De telles

conférences vont donc certainement être réitérées autour de thèmes définis à l'avance.

L'UEL continuera à fortifier, faire connaître et expliquer ses positions et propositions afin de défendre au mieux les intérêts des entreprises.



Retrouvez l'enquête sur www.uel.lu